

Discours de M. Sauvion lors de la cérémonie d'inauguration du lycée (jeudi 22 novembre 1866) en présence du conseiller d'état Boulatignier.

« Monsieur le conseiller d'état, j'ai l'honneur de vous présenter les fonctionnaires et les élèves du lycée impérial du Havre. Je suis heureux que la solennité qui nous réunit me fournisse l'occasion de signaler encore une fois le zèle et le dévouement du personnel d'élite qui m'aide à l'accomplissement de la mission que je remplis. Sa collaboration me rend cette tâche facile. Je vous prie de vouloir bien transmettre à S.Exc. l'expression du témoignage que je me fais un devoir de lui rendre ici.

Les élèves qui sont réunis devant vous, M. le conseiller d'état, se répartissent à peu près également entre l'enseignement classique et l'enseignement spécial. Depuis longues années, ces deux enseignements prospèrent simultanément au Havre, sans se nuire, sans même se froisser. Les nouveaux programmes n'ont apporté que peu de modifications à nos anciens usages. Il a suffi d'un professeur de plus pour faire face à tous les besoins et organiser d'une manière complète les branches diverses de l'enseignement nouveau. La répartition en quatre années est dans nos habitudes. Les désertions avant la fin de la dernière sont rares, et plusieurs élèves la redoublent volontiers.

Dans ces conditions, il nous est possible d'alléger les programmes des premières années un peu chargées, en raison de l'âge des élèves auxquels ils s'adressent. Nous pouvons aussi établir un cours facultatif de langues anciennes, en faveur des élèves qui ont le désir de prendre le diplôme de bachelier ès science. Cette perspective, que M. le ministre faisait entrevoir naguère aux élèves laborieux, n'est pas chez nous à l'état de simple aspiration. Elle s'est déjà réalisée et est en train de se réaliser encore.

Les deux enseignements, comme je l'ai déjà dit, prospèrent et se développent, en se prêtant un mutuel appui. Nos classes supérieures sont suivies par des élèves studieux, qui cultivent avec goût et ardeur ces belles-lettres classiques, source féconde ou, depuis trois siècles, l'esprit français puise les éléments de sa grandeur et de son éclat. Ces mêmes élèves ne veulent pas non plus rester étrangers aux sciences; la plupart d'entre eux ne considèrent leurs études scolaires comme terminées que lorsqu'ils ont été admis aux deux baccalauréats.

Ce goût des études sérieuses est d'autant plus méritoire qu'il est en quelque sorte désintéressé. Car à très peu d'exceptions près, nos élèves ne se préparent ni aux Ecoles spéciales, ni aux cours des Facultés. Après quelques voyages à l'étranger, ils viennent prendre place dans les bureaux de leur père, et suivent cette carrière commerciale dans laquelle les grands noms se perpétuent, comme s'y perpétuent aussi les traditions d'honneur et de loyauté.

Les demi-pensionnaires forment la majorité parmi nos élèves. Cette condition réunit les avantages de l'éducation de la famille à ceux de l'éducation en commun. Nous lui devons cette urbanité de rapports entre les maîtres et les élèves, ces manières polies qui caractérisent le lycée du Havre. Elle permet à la discipline de se maintenir sans contrainte, le lycée n'est plus un séjour où l'on s'ennuie, mais la maison d'études à laquelle on s'attache et dont on conserve dans la vie un souvenir agréable et reconnaissant.

A ce souvenir se joindra dans la génération présente celui de l'inauguration du bel établissement que la ville du Havre, avec le concours du gouvernement, a construit à si grand frais, pour l'éducation de ses enfants. Ils se rappelleront qu'elle a été présidée par un homme d'Etat illustre, non moins distingué par la variété et la profondeur de ses connaissances que par le haut rang qu'il occupe dans les conseils de l'Empereur, assisté du chef vénérable de cette académie qui leur a donné tant de preuves de sa paternelle et intelligente sollicitude. »